



Probleme de gestion d'un appart en location avec une agence

Par **lilique78**, le **09/03/2010** à **13:19**

Bonjour,

Mon énoncé risque d'être un peu long:

J'ai acheté avec la loi de Robien un appartement il y a maintenant 5 ans, que j'ai tout de suite mis en gérance dans une agence immobilière. Je paye tous les mois une assurance loyers impayés et la locataire actuelle bénéficie du locapass.

Depuis le mois d'avril 2009, cette locataire a cessé le paiement de ses loyers. L'agence me certifie depuis que je dois recevoir un chèque du locapass afin de régulariser ces loyers impayés (que je suis obligé d'avancer pour ne pas devoir payer d'agios auprès de ma banque). Seulement, cette promesse, je l'ai depuis 11 mois maintenant.

En presque un an de temps, je n'ai reçu qu'une seule régularisation. Et cela fait maintenant 7 mois que j'avance les loyers (660 euros par mois). Je ne vous cache pas que ma situation financière commence à devenir critique.

J'appelle l'agence immobilière toutes les semaines. Et toutes les semaines, elle me certifie que je vais recevoir un chèque du locapass.

Dernièrement, n'ayant toujours rien reçu, je lui ai envoyé un courrier en recommandé en lui demandant de me fournir la copie de toutes les pièces du dossier concernant la location de l'appartement (les constats d'huissiers, car d'après l'agence, il y en a un de fait tous les mois.... tout en sachant également que la locataire devait être relogée dans un autre appartement au mois de février, d'après les dires de l'agence), mais à ce jour je n'ai toujours rien reçu.

J'ai également demandé à l'agence de me fournir les coordonnées de la personne qui gère le locapass, puisque ce serait à priori de sa faute si je ne reçois toujours rien, et là encore, aucune réponse de la part de l'agence.

En sachant que je paye tous les mois une assurance loyer impayé pour rien et que le locapass n'est toujours pas débloqué, que puis-je faire pour récupérer enfin mon argent?

Merci beaucoup par avance de vos réponses car ma situation devient vraiment critique et je ne sais pas quoi faire pour être plus persuasif auprès de l'agence.

Par **lilique78**, le **10/03/2010** à **11:00**

Je tiens également à préciser que l'agence n'a jamais fait de régularisation des charges auprès de la locataire (j'en ai encore pour 400 euros de ma poche).
Je n'ai pas non plus copie du contrat de location. Quel moyen de pression ai-je auprès de cette agence pour obtenir ce qu'elle me doit?
Merci

Par **billet**, le **10/03/2010** à **11:57**

Bonjour,
j'ai des soucis similaires avec mon agence de gestion locative, qu'elle est votre agence ? (pour moi A.LOUER)

Par **lilique78**, le **10/03/2010** à **13:03**

L'appartement est en région parisienne, et l'agence n'appartient à aucun grand groupe. C'est une petite agence et pour l'instant je ne préfère pas citer son nom.
Par contre, avez-vous déjà tenté quelque chose auprès de votre agence ?

Par **lilique78**, le **11/03/2010** à **13:44**

Est-ce que quelqu'un aurait un tout petit conseil à me donner?
Dois-je porter plainte?